

# PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU CAMP DE JOUR 2024 (25 juin au 16 août)



- POUR ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 12 ANS
- POUR ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE, INTELLECTUELLE OU UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME
- POUR ENFANTS POSSÉDANT UN PLAN D'INTERVENTION
- POUR ENFANTS RÉSIDANT À SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Si votre enfant possède un plan d'intervention, une incapacité physique, intellectuelle ou qu'un diagnostic TSA a été posé, le **PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR** lui est destiné.

## INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

**(Date limite : 1<sup>er</sup> mars 2024)**

Le 1<sup>er</sup> mars semble tôt pour inscrire votre enfant en vue de l'été prochain, mais nous avons plusieurs étapes à franchir pour préparer la saison de camp de jour.

<b>FÉVRIER</b>	Recrutement du personnel estival en fonction des inscriptions.
<b>MARS</b>	Entrevues d'embauche du personnel.
<b>AVRIL</b>	<b>INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR</b> (voir journal pour date exacte).
<b>MAI</b>	Rencontre des parents avec les animateurs à l'intégration.
<b>FIN-JUIN</b>	Début du camp de jour.

**IMPORTANT : Une inscription au camp de jour sera tout de même requise dans les délais pour confirmer les démarches d'accompagnement.**

Les parents qui souhaitent utiliser le service d'accompagnement l'été prochain doivent compléter le formulaire disponible sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com) dans la section Loisirs, culture et vie communautaire sous l'onglet Camp de jour et nous retourner les documents papiers **d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2024** au

### Comité des loisirs Ste-Hélène

421, 4<sup>e</sup> Avenue  
Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc  
J0H 1M0

Pour information, composez le 450 791-2455, poste 2310

**IMPORTANT : Les parents qui habitent dans les autres municipalités de la MRC des Maskoutains doivent s'adresser à leur municipalité pour une demande d'accompagnement.**